



Charte Environnementale

Depuis des années, notre commune s'est engagée dans le développement durable (label zéro phyto, panneaux photovoltaïques, trame noire...) sans vraiment structurer ses actions, ni mesurer leurs impacts sur notre environnement.

Face aux enjeux du changement climatique, à celui de préserver nos milieux naturels, de limiter nos émissions de gaz à effet de serre, il est temps de se préparer à améliorer notre cadre de vie.

Nous avons donc choisi d'élaborer une charte environnementale ayant pour objectif de relever trois défis, pour que chacun puisse se sentir bien dans sa peau sur son territoire :

- ⇒ Défi écologique : préservation, prévention, alimentation...
- ⇒ Défi social : cohésion, respect, solidarité...
- ⇒ Défi économique : circuits courts, économie circulaire, bilan économique...

Cette charte de l'environnement trace un chemin vers un développement durable communal avec des objectifs clairs à atteindre. Elle est un guide pour donner une impulsion et diffuser des bonnes pratiques.

Porteuse de ce projet, la municipalité doit avoir un rôle exemplaire.

La mobilisation de tous (population, acteurs associatifs, économiques, administratifs de notre territoire) contribuera à faire émerger des initiatives, des échanges, des savoirs, de la créativité et de la solidarité.

Adoptée par le Conseil Municipal du 26 janvier 2023

Sensibiliser et former les agents communaux et élus

- ⇒ Rechercher des formations environnementales, métier par métier, en lien avec les compétences des agents municipaux
- ⇒ Informer les nouveaux agents de la politique environnementale de la commune
- ⇒ Sensibiliser aux éco-gestes au quotidien

Prendre en compte l'environnement dans les achats publics (voiture, énergie...) et les investissements publics (bâtiment, voirie...)

- ⇒ Favoriser le choix des produits et fournitures "écolabel"
- ⇒ Favoriser le choix d'entreprises ayant une meilleure qualité environnementale

Maîtriser les consommations de flux (eau, énergie, déchets...)

- ⇒ Réaliser un état des lieux et mettre en place un tableau de bord communal de gestion des énergies
- ⇒ Former les utilisateurs (agents, élus, associations...) à économiser les flux
- ⇒ Installer des récupérateurs d'eau de pluie sur des bâtiments publics
- ⇒ Continuer à remplacer l'éclairage public par des éclairages LED

6. Transport/Accessibilité

Rendre accessible les bâtiments communaux et la voirie

- ⇒ Réaliser un état des lieux de l'accessibilité et communiquer à son propos
- ⇒ Réfléchir à des aménagements de circulation douce entre villages
- ⇒ Mettre en place des supports vélos (école, salle de sport, mairie...)

Trouver une offre publique de mobilité (transport en commun, auto partage, covoiturage, pedibus, point public de mobilité, aire de covoiturage.)

La gestion des mobilités est une compétence de Morlaix Communauté

- ⇒ Participer aux réflexions et expérimentations de mobilité de Morlaix Communauté (covoiturage, vélo électrique...)

7. Ecocitoyenneté

Sensibiliser et informer la population au développement durable

- ⇒ Communiquer sur le Développement Durable (Ploun'info, site, réseaux sociaux...)
- ⇒ Organiser des ateliers sur les éco-gestes
- ⇒ S'appuyer sur le jardin partagé
- ⇒ Organiser des ateliers sur des thèmes en lien avec le Développement Durable (sensibilisation aux trames verte, bleue, noire, au tri sélectif, aux éco-gestes...)

Favoriser les échanges matériels, de matériaux, de savoir-faire...

- ⇒ Favoriser et soutenir une association ou un collectif qui voudra mettre en place un SEL (Système d'Échange Local) (ex : Collectif "La pelle du dix manches", fondation Repair Café...)

8. Aménagement du territoire

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUI-H) et le Règlement local de publicité intercommunal (RLPI)

- ⇒ Communiquer au sujet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat (PLUI-H) et du Répertoire Local de Publicité Intercommunal (RLPI), notamment au sujet des futures mises à jour.
- ⇒ Réunion d'information à destination de porteurs de projets

1. Ressources naturelles

Préserver les ressources naturelles

- ⇒ Informer sur les cours d'eau et les zones humides
- ⇒ Entretien et protéger les talus et les captages d'eau

La gestion de l'eau et de l'assainissement est assurée par Morlaix Communauté.

- ⇒ Réfléchir à la mise en place de réserves d'eau de pluie et sensibiliser à son utilisation.
- ⇒ Participer aux comités de pilotage de gestion des incendies

Préserver les espaces agricoles, les bocages et les forêts (Trame verte)

- ⇒ Informer sur les autorisations d'abattage d'arbres
- ⇒ Informer sur la trame verte (espace protégé) et sur la réglementation sur la taille des haies
- ⇒ Planter des arbres

Réduire les déchets *La gestion des déchets est assurée par Morlaix Communauté*

- ⇒ Étudier la possibilité d'une collecte d'amiante par an
- ⇒ Organiser un atelier de compostage
- ⇒ Mettre en place un partage de compostage dans le bourg
- ⇒ Organiser une visite d'un centre de tri
- ⇒ Mettre en place un atelier de gestion de déchets verts avec le jardin partagé
- ⇒ Communiquer sur les actions zéro déchet (*avec l'aide d'association telle que zéro Waste France...*)
- ⇒ Économiser les flux de matières (*papier, eau...*) liés aux activités des services municipaux

2 . Biodiversité

Aller vers zéro produit phytosanitaire (espaces verts + entretien locaux)

- ⇒ Informer sur la gestion différenciée des espaces verts
- ⇒ Former les employés communaux
- ⇒ Créer des panneaux d'information à propos de cette gestion
- ⇒ Trouver une action culturelle pour illustrer cette gestion différenciée et changer le regard sur les "mauvaises herbes".
- ⇒ Organiser une journée citoyenne de nettoyage, de désherbage du cimetière ou de l'aire de jeux
- ⇒ Organiser une journée citoyenne pour planter des arbres dans la prairie du chemin des mémoires avec un échange sur les pratiques de gestion des espaces verts

Valoriser les corridors écologiques (trames bleues, vertes et noires)

- ⇒ Créer un parcours pédagogique expliquant la trame bleue et verte (*lien avec une association de la commune*)
- ⇒ Trame noire : Installer un système automatique d'extinction des lumières des bâtiments communaux.
- ⇒ Planter des vergers sur les délaissés communaux et les communs des villages

Créer un atlas de la biodiversité

- ⇒ Créer un groupe de travail dédié à la réalisation de l'atlas

Lutter contre les espèces invasives

- ⇒ Sensibiliser la population à cette problématique
- ⇒ Rechercher des solutions de lutte contre les espèces invasives

3. Énergie

Encourager les économies énergies et l'efficacité énergétique

- ⇒ Informer sur les économies d'énergie
- ⇒ Encourager les rénovations et informer des aides possibles
- ⇒ Soutenir les associations réalisant des commandes groupées de matériels et de matériaux
- ⇒ Informer sur l'hygrométrie et la température dans les maisons
- ⇒ Communiquer, au Conseil Municipal et au Copil de la charte environnementale, le bilan énergétique annuel des bâtiments communaux réalisé par HEOL (*Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix*)
- ⇒ Mettre en place un programme de maîtrise de la demande d'énergie en éliminant le gaspillage sur les bâtiments publics
- ⇒ Mettre en place un programme de rénovation énergétique des bâtiments publics
- ⇒ Continuer le travail relatif à la consommation énergétique liée à l'éclairage public avec le SDEF (*Syndicat Départementale d'Énergie et d'Équipement du Finistère*)

Favoriser la transition énergétique

- ⇒ Installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics chaque fois que c'est possible
- ⇒ Changer le système de chauffage des bâtiments publics
- ⇒ Intégrer la maîtrise des dépenses énergétiques dans les projets de construction et de rénovation des bâtiments publics

4. Santé et Environnement

Valoriser l'agriculture biologique ou/et locale et les circuits courts (*commerces, activités*)

- ⇒ Recenser et mettre en valeur les activités et producteurs locaux
- ⇒ Faire connaître les circuits courts d'alimentation (*vente à la ferme, supérette, marché paysan...*)
- ⇒ Organiser des visites à la ferme pour faire connaître le milieu agricole

Réduire les nuisances sonores (*routes, aboiements des chiens...*)

- ⇒ Aménager la voirie centre bourg (*rétrécissement de chaussée, transformation de carrefour, panneaux routiers...*)
- ⇒ Revoir la vitesse aux entrées des villages et du bourg
- ⇒ Inciter à l'utilisation des cheminements doux
- ⇒ Informer sur la végétation "coupe bruit"

Amélioration du cadre de vie

- ⇒ Zéro phyto sur les espaces verts
- ⇒ Utiliser des produits d'entretien plus écologiques
- ⇒ Réduire l'utilisation du plastique lors des manifestations communales
- ⇒ Aérer régulièrement les locaux recevant du public
- ⇒ Adhérer au concours communal des jardins fleuris

5. Politiques municipales écoresponsables

Créer et faire vivre une charte environnementale

- ⇒ Informer et impliquer la population
- ⇒ Désigner un élu référent environnement
- ⇒ Réunir le Copil au minimum une fois par an pour suivre l'évolution de la charte
- ⇒ Publier cette charte via Ploun'info